

LA TUNISIE et MedNET

MedNET : le réseau de coopération sur les drogues et les addictions dans la région méditerranéenne du Groupe Pompidou

Conseil de l'Europe, Strasbourg

Groupe Pompidou du Conseil de l'Europe
Groupe de Co-opération en matière de lutte contre
l'abus et le trafic illicite de stupéfiants



La Tunisie



COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

LA TUNISIE ET MEDNET

Conseil de l'Europe

*Les vues exprimées dans cet ouvrage
sont de la responsabilité des auteurs
et ne reflètent pas nécessairement la
ligne officielle du Conseil de l'Europe.*

Toute demande de reproduction ou
de traduction de tout ou d'une partie
de ce document doit être adressée
à la Direction de la communication
(F-67075 Strasbourg ou publishing@
coe.int). Toute autre correspondance
relative à ce document doit être
adressée à la Direction générale
Droits de l'Homme et Etat de droit.

Couverture et mise en page :
Service de la production des
documents et des publications
(SPDP), Conseil de l'Europe

© Conseil de l'Europe, juillet 2016
Imprimé dans les ateliers
du Conseil de l'Europe

Table des matières

MEDNET : LE RÉSEAU DE COOPÉRATION SUR LES DROGUES ET LES ADDICTIONS DANS LA RÉGION MÉDITERRANÉENNE DU GROUPE POMPIDOU	5
Valeur ajoutée du réseau	8
Coopération entre le Groupe Pompidou et la Tunisie	8
IMPACT DE MEDNET EN TUNISIE	12

MedNET : le réseau de coopération sur les drogues et les addictions dans la région méditerranéenne du Groupe Pompidou

Le Groupe Pompidou a démarré ses activités dans la région méditerranéenne à Malte en 1999 avec une conférence sur « la coopération en région méditerranéenne sur l'usage de drogues ».

■ Suite à cette conférence, l'ampleur du problème des drogues en Algérie, au Maroc et au Liban a été étudiée pour la première fois dans la région dans le cadre du : « Mediterranean School Survey Project on Alcohol and other drugs in Schools » (MedSPAD). Ce projet, qui est une adaptation des enquêtes scolaires ESPAD en Europe, donne un aperçu de l'usage et des attitudes envers les drogues des jeunes scolarisés en Région Méditerranéenne.

■ En 2006, à l'initiative de la France et des Pays-Bas, le réseau Méditerranéen (MedNET) a été créé avec la participation de l'Algérie, du Maroc, de Malte et de la Tunisie et l'engagement du Groupe Pompidou dans la coordination et la gestion de ce réseau. Le réseau a été créé pour une période d'un an, à l'issue de laquelle la souplesse de son fonctionnement a été reconnue et le réseau poursuit dès lors ses activités.

■ Des enquêtes MedSPAD ont été menées au niveau national au Liban en 2008 et au Maroc en 2009.

■ L'année 2013 a vu la reconduction de MedSPAD au Maroc et la mise en œuvre de MedSPAD en Tunisie démontrant ainsi l'importance que revêt cet instrument pour l'estimation de la consommation de drogues et des attitudes vis-à-vis de cette consommation par les jeunes scolarisés. En 2015, c'est au tour de l'Égypte de lancer cette enquête suivie en 2016 de l'Algérie.

■ **L'objectif de MedNET est de promouvoir la coopération et l'échange réciproque de connaissances entre les pays de la Méditerranée (Nord-Sud et Sud-Nord) ainsi qu'au sein des pays de la Méditerranée (Sud-Sud).**

■ **L'objectif ultime est l'élaboration et la mise en œuvre de politiques cohérentes et équilibrées en matière de drogues, respectueuses des droits de l'homme et intégrant la dimension de genre, basées sur des connaissances validées recueillies par des observatoires nationaux.**

■ Les actions visent à améliorer la santé publique et la mise en œuvre des politiques drogues dans la région tout en respectant les droits de l'homme ainsi que les besoins exprimés par les pays.

■ L'Action de MedNET contribue à renforcer le processus politique et démocratique dans la région en promouvant le droit à la santé des usagers de drogues et en soutenant les réformes législatives nécessaires. Ainsi, le Liban et le Maroc ont été les premiers pays, en 2009 et 2011 à introduire le traitement de substitution aux opiacés, offrant aux usagers de drogues la possibilité de se réinsérer. L'Algérie, en 2016, a décidé de son introduction dans son système de soins.

■ Dans le cadre de la promotion d'une politique drogues globale et équilibrée, des activités de mise en œuvre de la loi/répression sont menées dans la région, à travers des activités par pays répondant à leur demande et par des séminaires régionaux : au Liban, en 2010 sur les drogues synthétiques et les précurseurs, en 2012 sur la lutte contre le trafic de drogues dans les aéroports.

■ Depuis 2014, les pays MedNET participent au groupe aéroport « Groupe de coopération des services de lutte contre le trafic de drogues dans les aéroports européens et l'aviation civile » du Groupe Pompidou et depuis 2015 au réseau sur les précurseurs.

■ Le réseau a bénéficié d'un élargissement régulier et compte 12 Etats-membres. Le Liban, l'Italie, le Portugal l'ont rejoint en 2007. La Tunisie en 2009, l'Égypte et Chypre en 2010, la Grèce en 2011 et la Turquie en 2016.

■ En 2015, l'Autorité Nationale Palestinienne participe aux activités du réseau MedNET.

■ Des pays non-membres de MedNET contribuent aux activités : Belgique, Croatie, Irlande, Norvège, Suisse et Royaume-Uni.

■ L'OEDT participe régulièrement, depuis 2012, aux activités de MedNET. La Commission Européenne participe, depuis, 2015, aux réunions du comité annuel de MedNET.

■ En 2009, lors d'une réunion à haut niveau, les pays MedNET, se sont engagés à créer des observatoires/centres ressources nationaux sur les drogues et les toxicomanies en collaboration avec l'Observatoire Européen des Drogues et des Toxicomanies (OEDT). Le premier observatoire national sur les drogues et les toxicomanies a vu le jour en 2011 au Maroc, premier pays non-membre du Conseil de l'Europe à rejoindre le Groupe Pompidou la même année. L'Égypte a également créé un observatoire en 2011 et des tables rondes sur ce thème, à l'initiative de l'Italie ont eu lieu en 2013 et 2015 en Égypte, au Maroc et en Tunisie. Elles ont été suivies de « profils pays » décrivant la situation en matière de drogues, le système juridique et répressif, les programmes de prévention et de prise en charge thérapeutique, et la coopération internationale.

■ **Les groupes cibles de MedNET** sont les professionnels de terrain : personnel médical, travailleurs sociaux, représentants d'ONGs, chercheurs, responsables administratifs du domaine de la prévention, de la santé, de la répression et responsables politiques.

■ **Le programme de travail de MedNET** est adopté annuellement par tous les membres du réseau sur présentation de propositions d'activités par les pays incluant des actions au niveau régional.

■ **Financement du réseau :**

- ▶ Contributions volontaires 2006-2016 notamment de France et Italie
- ▶ Programme Sud I et II (2012-2017) financé par l'UE et mis en œuvre par le Conseil de l'Europe
- ▶ Financement depuis 2016 de la Norvège pour le Maroc et la Tunisie

■ MedNET est coordonné et administré par le Secrétariat du Groupe Pompidou au Conseil de l'Europe.

Valeur ajoutée du réseau

- ▶ Adaptation de la méthodologie et d'outils reconnus au contexte culturel du Sud de la Méditerranée tels que MedSPAD
- ▶ Soutien au lancement d'enquêtes nationales
- ▶ Soutien à la mise en œuvre et /ou au changement de législation par des avis juridiques
- ▶ Formation dans le domaine de la santé
- ▶ Soutien à la création de centres de soins
- ▶ Echange d'informations qualitatives et quantitatives dans les différents domaines dans le but d'obtenir une approche globale du problème de drogues
- ▶ Fonction de liaison (« bridging role ») entre la rive nord et la rive sud de la Méditerranée
- ▶ Echange d'expériences et première évaluation de la situation entre les pays de la rive sud de la méditerranée par MedSPAD
- ▶ Soutien à l'introduction de différentes modalités de traitement, notamment le traitement de substitution aux opiacés
- ▶ Prise en compte des besoins exprimés par les acteurs des pays concernés pour l'élaboration et la mise en œuvre du programme d'activités
- ▶ Prise en compte de la dimension genre dans les services de soins : besoins spécifiques des femmes dans l'accès aux soins
- ▶ Eveil des consciences et création de compétences dans le domaine des drogues par l'intermédiaire de rencontres réunissant différentes agences de différents secteurs prévention, traitement et mise en œuvre de la loi
- ▶ Flexibilité dans la mise en œuvre de programmes pour répondre aux besoins émergents
- ▶ Evaluation des actions MedNET effectuée par les acteurs
- ▶ Rentabilité des fonds engagés et efficacité

Coopération entre le Groupe Pompidou et la Tunisie

■ C'est lors de la « conférence sur la coopération dans la région méditerranéenne sur l'usage de drogues : mise en place de réseaux dans la région méditerranéenne » en 1999 à Malte que la coopération avec la Tunisie a commencé.

■ La suite de cette conférence a été la participation de la Tunisie aux réunions du projet MedSPAD et la participation du Groupe Pompidou à la première réunion scientifique sur la toxicomanie à Tunis en 2005.

2006

- ▶ Visite d'une délégation du Groupe Pompidou en Tunisie sur la faisabilité d'un réseau méditerranéen de coopération sur les drogues et toxicomanies (MedNET) : réunion avec le ministère de la Santé et le Bureau national des stupéfiants
- ▶ Participation de la Tunisie à la conférence d'Amsterdam portant création du réseau méditerranéen de coopération sur les drogues et les toxicomanies (MedNET)
- ▶ Participation de la Tunisie à la première réunion du réseau MedNET à Paris
- ▶ Représentation de la Tunisie au séminaire international sur le rôle de la recherche dans l'élaboration de politiques de lutte contre la toxicomanie, à Alger

2007

- ▶ Participation de la Tunisie à la conférence du Groupe Pompidou sur le rôle de la famille dans la prévention, à Porto
- ▶ Participation de la Tunisie à la réunion du réseau MedNET à Casablanca

2008

- ▶ Participation de la Tunisie au réseau MedNET et au séminaire sur les drogues de synthèse, à Alger

2009

- ▶ Audience du Secrétariat du Groupe Pompidou au Ministère de la Santé, à Tunis
- ▶ Lettre de la Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Santé publique indiquant le souhait de la Tunisie d'adhérer au réseau MedNET
- ▶ Participation de la Tunisie à la conférence à haut niveau du réseau MedNET à Strasbourg

2010

- ▶ Participation de la Tunisie au séminaire sur les approches de traitement de l'addiction et l'indicateur de première demande de traitement, au Caire
- ▶ Invitation de la Tunisie à la conférence ministérielle du Groupe Pompidou

2011

- ▶ Atelier sur la sensibilisation et la promotion d'une approche sanitaire axée sur la prévention des risques et des maladies, Tunis. Atelier financé par MedNET dans le cadre d'une collaboration avec Menahra et organisé par MANARA (soutenu par ATL MST/sida section de Tunis)
- ▶ Visite du Secrétaire exécutif du Groupe Pompidou au Ministère de la Santé

2012

- ▶ Premier séminaire national consultatif sur la politique drogues, 17 -18 mai
- ▶ Introduction d'un cours post-doctoral en addictologie à la faculté de Médecine de Tunis
- ▶ Visite d'étude à l'Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies et à la Mission Interministérielle des Drogues et des Toxicomanies
- ▶ Visite d'étude à Lisbonne centrée sur le fonctionnement de l'observatoire portugais des drogues et des toxicomanies

2013

- ▶ Première enquête MedSPAD à Tunis
- ▶ Poursuite du cours post-doctoral en addictologie
- ▶ Visite d'étude à Chypre centrée sur le fonctionnement de l'observatoire sur les drogues et toxicomanies
- ▶ Table ronde sur le développement et la mise en œuvre d'une politique drogues, Tunis, 16-17 avril
- ▶ Visite d'étude au Maroc sur le traitement de substitution aux opiacés

2014

- ▶ Formation en addictologie
- ▶ Visite d'étude au Maroc sur les centres à bas seuil
- ▶ Journée de prévention des addictions, le 26 juin

- ▶ Participation à l'atelier sur la lutte contre le trafic de drogue dans les aéroports, Strasbourg
- ▶ Participation au comité MedSPAD
- ▶ Contribution à la publication "gender dimension of non-medical use of prescription drugs in Europe and the Mediterranean region"

2015

- ▶ Diplôme universitaire en addictologie (DU)
- ▶ Visite d'étude à Malte sur le traitement de substitution aux opiacés
- ▶ Participation au séminaire régional sur le traitement de substitution aux opiacés, à Alger
- ▶ Participation au comité MedSPAD et contribution à la publication « premier regard sur la prévalence de l'alcool, du tabac et des drogues parmi les adolescents dans la région méditerranéenne »
- ▶ Participation aux travaux du Groupe Pompidou sur les recommandations sur les législations réglementant les traitements de substitution
- ▶ Participation à la première conférence européenne sur les dépendances et les comportements addictifs, Lisbonne
- ▶ Participation au groupe aéroport, groupe de concertation des services de contrôle anti-drogue des aéroports européens et de l'aviation générale, Strasbourg
- ▶ Participation au réseau 'précurseurs' du Groupe Pompidou

2016

- ▶ Diplôme Universitaire d'Addictologie, février-juin 2016
- ▶ Diplôme Universitaire d'Addictologie, novembre 2016 - juin 2017
- ▶ Expertise juridique sur le projet de loi sur les stupéfiants
- ▶ Journée thématique du 26 juin sur la stratégie nationale
- ▶ Ateliers spécialisés pour les étudiants du DU, hiver 2016
- ▶ Journées d'addictologie, octobre 2016
- ▶ Enquête en population générale
- ▶ Membre du comité MedSPAD
- ▶ Participation au 5^e colloque international francophone sur le traitement de la dépendance aux opioïdes, Rabat, 30 novembre, 1^{er} et 2 décembre 2016

Impact de MedNET en Tunisie

Professeur Nabil Ben Salah, directeur général, centre anti-poisons et assistance médicale d'urgence de Tunisie, Ministère de la Santé publique, Tunis.

■ L'année 1999, date de la conférence sur la coopération dans la région méditerranéenne sur l'usage de drogues et sur la mise en place des réseaux dans la région méditerranéenne, marque le début de la coopération avec la Tunisie. C'est également la date de l'ouverture, sur décision du président BEN ALI, du «centre ESPOIR», premier centre à offrir des soins de santé et une prise en charge médicale des sujets dépendants et notamment aux usagers provenant des structures pénitentiaires.

■ Par la suite, entre 2005 et 2010, la Tunisie a participé régulièrement aux manifestations organisées par le réseau MedNET sans pouvoir le refléter à travers les média.

■ Il faut attendre **l'évènement phare du 17-18 Mai 2012 à Tunis**, soit le **«séminaire national consultatif sur la politique drogues en Tunisie»** auquel a été associé MedNET. Ce séminaire a profité de la libération des langues, après le 14 Janvier 2011, et s'est également appuyé sur la regrettable fermeture du centre ESPOIR, dans une expression de rejet en bloc des actions de son créateur par le personnel révolté du centre thermal l'abritant. Ce séminaire très médiatisé qui a réuni l'ensemble des acteurs de la thématique a, en effet, balisé la stratégie nationale en formulant des recommandations après avoir mis à jour les insuffisances des quatre axes essentiels de la problématique des addictions : épidémiologie, prise en charge médicale, prévention médico-sociale et législation. Ces axes ont fait l'objet des quatre ateliers de discussion en présence d'experts internationaux invités par le Groupe Pompidou et ont débouché sur des recommandations consensuelles qui ont tracé les lignes directrices des actions ultérieures des décideurs tunisiens.

■ Parmi ces actions, la réforme de la Loi 92-52 relative aux stupéfiants s'est avérée la plus déterminante pour la réorientation de la politique drogues et une commission mixte réunissant les ministères impliqués a élaboré un projet de texte qui a été présenté par le gouvernement à l'Assemblée des représentants du Peuple le 31 Décembre 2015. Ce projet de loi a pris en compte les recommandations des trois autres ateliers de réflexion instaurant ainsi :

- ▶ La création d'un observatoire national des drogues et des addictions placé sous la tutelle de la présidence du gouvernement
- ▶ La reconnaissance de l'addiction en tant que maladie chronique à rechutes et la facilitation de l'accès aux soins, volontaire ou par le biais d'une commission nationale et de commissions régionales de prévention, de prise en charge et de réhabilitation des consommateurs de stupéfiants. Le projet de loi prévoit une prise en charge des frais, selon le cas, par les caisses de sécurité sociale, d'organismes dédiés ou par le ministère de la justice (Direction générale des services Pénitentiaires et de Réhabilitation)
- ▶ La création de centres publics et privés de prise en charge curative, préventive et sociale
- ▶ L'introduction de l'usage des médicaments agonistes

L'adoption de ce projet de loi, devrait être l'évènement phare de l'année 2016.

■ Les autres actions menées à l'issue du séminaire de mai 2012 concernent :

La mise en place des fondations nécessaires à la prévention et à la prise en charge thérapeutique des usagers de drogues par :

- ▶ L'introduction avec le soutien de MedNET d'un **enseignement postuniversitaire d'Addictologie** destiné aux psychologues, aux médecins généralistes et aux psychiatres dès novembre 2012 qui a été transformé par la suite en enseignement diplômant, organisé par la faculté de médecine de Tunis dès novembre 2013 et ayant assuré la formation de 80 candidats jusqu'au mois de juin 2015
- ▶ **L'ajout de deux autres enseignements diplômant en Addictologie**, au cours de l'année universitaire 2015-2016 dans les facultés de médecine de Monastir et de Sfax avec inscription de 25 candidats par faculté. Ces enseignements se sont développés sur la base du succès de l'enseignement de la faculté de Tunis

► **Le réseautage entre structures publiques de prise en charge et structures relevant de la société civile dédiées plus spécifiquement à la prévention tertiaire :**

- A Tunis: Deux services hospitalo-universitaires reliés à neuf points d'accueil: centres jeunes ONFP- Douar Hicher, Menzel Bourguiba, Menzah 8, Mellassine, Ezzouhour, Chams, Bab El Assal, Nabeul, Dar Chaabane
- A Sousse: un service hospitalo-universitaire relié au centre Akouda et au centre jeunes ONFP-Sousse
- A Mahdia, un service hospitalo-universitaire relié à un centre pouvant être actionné rapidement à Moknine
- A Sidi Bouzid, Kasserine et Gafsa des centres de RdR reliés à la société civile
- A Sfax: un service hospitalo-universitaire relié au centre Tyna appartenant à la société civile mais actuellement non fonctionnel

► **L'établissement d'échanges nord-sud et sud-sud particulièrement dans les domaines**

- de la formation: DU Addictologie, avec participation d'experts du Maroc, de la France, de la Suisse, du Liban
- de l'organisation des soins avec échange d'expertises avec le Portugal, Malte, le Maroc, l'Algérie, l'Egypte, Chypre
- de l'accomplissement des enquêtes nationales MedSPAD: expertise dans le cadre du comité MedSPAD avec OEDT, OFDT
- de la législation, en participant à différents groupes de travail de MedNET avec la Suisse, les Pays-Bas, la Belgique, la France, le Maroc, le Liban, l'Algérie
- de l'organisation de l'observatoire national avec des tables rondes présentant les expériences des observatoires portugais, français, chypriote, maltais, marocain et de l'OEDT
- de la lutte contre le trafic des drogues dans les aéroports en participant au groupe de travail du Groupe Pompidou et en échangeant avec les experts notamment d'Espagne et de France
- du dépistage des précurseurs en participant au réseau du Groupe Pompidou

■ L'ensemble de ces actions qui ont été accompagnées d'une **large médiatisation** a beaucoup contribué à la prise de conscience collective de

l'acuité du problème des drogues dans notre société qui représentait jusqu'alors une question taboue. Ceci a beaucoup aidé, non seulement, dans la dynamique de la réforme de la Loi 92-52, mais également dans l'acceptation de l'accomplissement d'enquêtes sur la consommation de drogues (MedSPAD) parmi les élèves des collèges et lycées tunisiens.

■ La Tunisie doit toutefois s'atteler dans les actions futures à :

- ▶ Identifier les différents chaînons de la chaîne de prise en charge des sujets dépendants
- ▶ Préciser les missions de chaque chaînon
- ▶ Ecrire les protocoles de prise en charge au niveau de chaque chaînon et les procédures de passage d'un chaînon à un autre jusqu'à la réhabilitation

Groupe Pompidou

Le Groupe Pompidou est un forum multidisciplinaire à l'échelle de la Grande Europe et au-delà qui permet aux responsables politiques, aux professionnels et aux chercheurs d'échanger expériences et informations sur l'abus et le trafic de drogues. Créé en 1971 à l'initiative du Président français Georges Pompidou, il devient en 1980 un « accord partiel élargi » du Conseil de l'Europe. En 2016, il rassemble 38 pays: 36 parmi les 47 Etats membres du Conseil de l'Europe ainsi que le Maroc et Israël.

MedNET

MedNET est le réseau de coopération en région méditerranéenne sur les drogues et les addictions du Groupe Pompidou. Créé en 2006, il a pour objectif de promouvoir la coopération, l'échange et le transfert réciproque d'informations entre les pays des deux rives de la Méditerranée. Il soutient le développement de politiques drogues fondées sur le respect de la santé, les droits de l'homme, intégrant la dimension de genre et basées sur des connaissances validées. Douze pays en sont membres en 2016.



www.coe.int

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 47 États membres, dont les 28 membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE